عن المغيرة بن شعبة رضي الله عنه قال النبي صلى الله عليه و سلم: سأل موسى ربه : ما أدنى أهل الجنة منزلة ؟ قال : هو رجل يجيء بعد ما أدخل أهل الجنة الجنة فيقال له : ادخل الجنة . فيقول أي رب ! كيف ؟ وقد نزل الناس منازلهم وأخذوا أخذاتهم ؟ فيقال له : أترضى أن يكون لك مثل ملك ملك من ملوك الدنيا ؟ فيقول : رضيت ، رب ! فيقول : لك ذلك ومثله ومثله ومثله ومثله . فقال في الخامسة : رضيت ، رب ! فيقول : هذا لك وعشرة أمثاله . ولك ما اشتهت نفسك ولذت عينك . فيقول : رضيت ، رب ! قال : رب ! فأعلاهم منزلة ؟ قال : أولئك الذين أردت غرست كرامتهم بيدي .

وختمت عليها . فلم تر عين ولم تسمع أذن ولم يخطر على قلب بشر . قال ومصداقه في كتاب الله عز وجل : { فلا تعلم نفس ما أخفي لهم من قرة أعين } [سورة السجدة 17]

D'après Al Moughira Ibn Chou'ba (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Certes Moussa a demandé à son Seigneur: Quel est celui qui a le plus bas degré des gens du paradis ? Allah lui a répondu : C'est un homme qui va venir après que les gens du paradis soient rentrés dedans et à qui on va dire: Rentre dans le paradis.

Il va dire: Seigneur ! Comment alors que les gens sont dans leurs demeures et ont pris ce qu'ils devaient prendre ?
Il lui sera dit: Serais-tu satisfait de posséder ce que possède un roi dans la vie d'ici-bas ?
Il va dire: Je suis satisfait de cela Ô Seigneur !

Il lui sera dit: Tu as cela, son équivalent, son équivalent, son équivalent et encore une fois son équivalent et à la cinquième fois il va dire: Je suis satisfait de cela Ô Seigneur.
Allah va dire: Ceci est à toi et dix fois son équivalent. Tu as tout ce que tu désire et réjouis ton oeil.
Il va dire: Je suis satisfait Ô Seigneur!

Moussa a dit: Seigneur! Et quels sont ceux qui ont le plus haut degré?
Allah a dit: Ceux-là sont ceux que j'ai voulu, j'ai planté leur récompense de ma propre main et j'ai mis sur elle un cachet. Ils auront ce qu'aucun oeil n'a vu, ce qu'aucune oreille n'a entendu et ce qu'aucun être humain a imaginé. Il y a la confirmation de cela dans le livre d'Allah: -Aucune âme ne sait ce qui leur a été réservé comme réjouissance pour les yeux en récompense de ce qu'ils oeuvraient - Sourate Sajda n°32 verset 17 ».

(Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°189)